

## Question écrite au Collège

---

### **Objet : état sanitaire des arbres dans la rue du Champion**

---

La trottoirs de la rue du Champion sont planté d'arbres dont le gabarit ne semble pas adapté à la voirie . Est-ce pour cette raison ou une autre que l'état de santé des arbres est manifestement fragilisé. Ainsi, outre des rameaux secs, les arbres exsudent du miellat et sont envahis à la belle saison par un multitude de parasites (qui envahissent par ailleurs les maisons voisines).

L'état de santé de ces arbres est-il connu des services communaux ? Quelles conclusions et quelles solutions la commune compte apporter à cette problématique ?

Gaëtan Van Goidsenhoven  
Conseiller Communal



## Un autre regard

Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven  
Rue de l'Agrafe 68/5  
1070 BRUXELLES

## VOTRE CORRESPONDANTE :

W. GILLIJNS  
Chef de Division  
☎ 02/558.53.21

**OBJET :**

Notre réf. : CV/CA/LET/2022.QE.arbres.Champion-OL  
Objet : Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant l'état sanitaire des arbres dans la rue du Champion.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question concernant l'état sanitaire des arbres dans la rue du Champion, nous avons le plaisir de vous informer qu'après avoir examiné la situation sur place, les arbres en question ne sont ni malades ni fragilisés et qu'ils seront taillés cet hiver pour réduire leur gabarit. A terme, nous souhaitons changer les arbres car c'est une essence qui attire les punaises qui se nourrissent de graines de l'orme (*Arocatus melanocephalus*) pour y planter des arbres de plus petite taille et d'ordre 3, tels des aubépines sur tige qui sont une espèce résistante aux changements climatiques.

Nous sommes conscients de la problématique causée par le miellat que vous évoquez. Ce miellat est produit par des pucerons présents dans ces arbres. Les aubépines sont également moins susceptibles d'être attaqués par les pucerons.

Nous n'avons pas pu constater plus d'insectes qu'ailleurs dans la Commune. La présence de différentes sortes d'insectes est une manifestation de l'augmentation de la biodiversité en ville depuis l'interdiction de l'utilisation de produits pharmaceutiques.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

Par délégation :  
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,

M. VERMEULEN.

A. NEUZY.